



Intérêts paysagers

- Élément fort du patrimoine de nos paysages ruraux
- Maintient la diversité des paysages



Intérêts économiques

- Source de bois d'oeuvre et bois de chauffage (*bûches, copeaux pour chaudière, planches, poutres, piquets pour clôtures...*)
- Production de baies, de fleurs, de miel et de fruits



Intérêts pédagogiques et de loisirs

- Garantie d'un cadre de vie de qualité
- Balisage des chemins
- Découverte de la faune et la flore
- Compréhension des écosystèmes



Intérêts environnementaux

- Restaure la biodiversité
- Limite le réchauffement climatique (*stockage du carbone*)
- Protège les sols (*ruissellement, glissement de terrain, etc.*)
- Limite l'érosion
- Zone de refuge pour les animaux



Intérêts agronomiques

- Protections contre les intempéries (*vent, pluie, soleil, canicule*)
- Contribution au bien-être animal
- Habitat pour les insectes pollinisateurs des cultures agricoles
- Préservation de la qualité de l'eau (*limitation du ruissellement, rétention de matières en suspension*)



Les autres projets de la Fédération Nationale des Chasseurs et du réseau des Fédérations des Chasseurs

L'expertise environnementale des fédérations des chasseurs se traduit également par le semis de plus de 29km de cultures faunistiques et floristiques ou l'aménagement de presque 13000 ha de zones humides sur l'année 2020-2021. La Fédération Nationale des Chasseurs porte aussi des projets d'aménagement du territoire (**Ekosentia**), de suivi des populations (**Hirondelles et Biodiversité**), d'animation et d'éducation à la nature ou de chantiers de nettoyage de la nature (**J'Aime la Nature Propre**).

Liens utiles :

Les actions biodiversité des fédérations des chasseurs

www.chasseurdefrance.com/agir/cynactions/

Le tableau de bord, Les chasseurs au service de la biodiversité, édition 2022 FNC

www.chasseurdefrance.com/tableau-de-bord/

Afac-Agroforesteries

www.afac-agroforesteries.fr

Végétal Local

www.vegetal-local.fr

Label Haie

www.labelhaie.fr

Crédits photos : AdobeStock, Freepik, iStock, Dominique Gest. - FNC
Conception : Cassiopée Graphisme RCS de Bobigny 789 483 780

SENSIBILIS'HAIE



S'engager pour la haie



S'engager pour la haie

Votre commune n'est peut-être pas familière de la plantation de haie ou au contraire parfaitement en pointe sur cet enjeu. Dans tous les cas, avoir les clés pour approfondir sont nécessaires pour sauvegarder et améliorer l'état écologique de nos espaces naturels. Ce guide présente donc quelques moyens de s'engager plus en faveur de la haie champêtre avec les Fédérations des Chasseurs, en mobilisant les nombreux outils développés autour de la filière haie en France.



Les services rendus par la haie

Les services écosystémiques rendus par les haies sont nombreux et justifient leur maintien et leur bonne gestion. Des avantages environnementaux et agricoles sur la biodiversité et l'agriculture en passant par les intérêts paysagers ou culturels, sans oublier leur valorisation économique, la haie est un élément indispensable des paysages et participe à la diversification des écosystèmes en milieux agricoles.



Convention entre l'Afac-Agroforesteries et la FNC

La Fédération nationale **Afac-Agroforesteries** rassemble 235 organismes qui agissent pour le développement de l'arbre et la haie, partout en France.

La Fédération Nationales des Chasseurs a signé une convention de partenariat avec **L'Afac-Agroforesteries**. Cet accord permet aux deux réseaux nationaux de partager leurs compétences, leurs connaissances et leurs expertises en faveur de la haie dans les milieux agricoles et ruraux. La convention aide à créer des synergies pour agir en faveur de la préservation de la nature. **L'Afac-Agroforesteries** est à l'origine de la constitution de cadres légaux et labellisés de valorisation des filières, notamment la marque **Végétal Local** ou le **Label Haie**.



La marque Végétal Local

La marque **Végétal local** a été créée en 2015 par les Conservatoires botaniques nationaux, l'Afac-Agroforesteries et Plante et Cité, désormais propriété de l'Office Français de la Biodiversité. Elle vise à encourager la restauration des écosystèmes et à inscrire une démarche de filière locale afin de répondre aux enjeux actuels et futurs liés aux changements climatiques.

Grâce à la marque Végétal local, les acteurs de la haie se dotent d'un outil de poids pour tendre à l'amélioration des pratiques de restauration écologique, de réhabilitation de sites, ou de plantation de haies. Utiliser des végétaux d'origine locale permet de préserver la fonctionnalité des milieux naturels et de retrouver de nombreux services écologiques. Le cahier des charges de la marque, rédigé avec l'appui d'écologues, de généticiens et d'agronomes, permet la conservation de la diversité génétique des espèces végétales et support de la résilience des écosystèmes.



Local

On se réfère ici à la notion de région écologique, ou région biogéographique, région d'origine du végétal : là où il a été collecté.

11 grandes régions écologiques :

ont été définies dans le cadre de la marque (*caractéristiques écologiques, pédologiques, géologiques, climatiques bien typiques*) et permettent de justifier la notion de « local ». En effet, les végétaux sauvages et locaux sont porteurs d'adaptations génétiques spécifiques de la région écologique considérée.



Le Label Haie

Le **Label haie** est un dispositif de certification adapté aux enjeux de la haie qui encadre les pratiques de gestion des haies bocagères et les filières de distribution du bois bocager. Ainsi, l'exigence du label porte tant sur la qualité de gestion des haies que sur l'ancrage local et durable des filières de bois issu du bocage. La robustesse du label repose sur deux cahiers des charges distincts (*Gestion et Distribution*), un système de certification dans lequel opèrent un organisme certificateur indépendant et un outil de traçabilité informatique.

Les indicateurs du cahier des charges Gestion ont été répartis en 3 niveaux d'évolution des pratiques de gestion durable à atteindre sur une période de 10 ans, qui accompagnent l'évolution du gestionnaire et l'amélioration de la fonctionnalité de la haie.

Le **Label Haie** est une des conditions nécessaires aux agriculteurs pour bénéficier du « Bonus haie » de l'écorégime des aides PAC (*près de 7€/ha sur toute l'exploitation*) et on le retrouve dans certains Paiements pour Services Environnementaux (PSE).



Une haie gérée de manière durable est une haie fonctionnelle

80 %
des linéaires de haies seraient en mauvais état écologique

70 %
des haies ont disparu depuis les années 1950



Et après ?

Gestion de la haie

Se référer au Guide de plantation du kit Sensibilis'haie et prendre contact avec la Fédération des Chasseurs locale, ou bien l'Afac-Agroforesteries.

- **Entretien des haies entre novembre et février** afin de respecter les périodes de reproduction de la faune et de fructification des haies (*Interdiction de taille des haies entre le 15 mars et le 15 août*).
- **Ne pas intervenir tous les ans sur la même haie et répartir les travaux** pour ne pas affaiblir la haie et ainsi permettre son bon développement.
- **Utiliser du matériel de coupe adapté** et entretenu. La propreté du matériel permet d'éviter la propagation des maladies et la dissémination d'espèces exotiques envahissantes.

- **Veiller à maintenir des arbres de haut-jets, à conserver les 3 strates** (*arborée, arbustive herbacée*), une largeur suffisante et une bande enherbée d'environ 1 m, afin de favoriser la biodiversité et augmenter les capacités d'accueil de la flore et la faune.

- **Conserver les arbres morts** ne présentant pas de danger et y tolérer le lierre.



Année N :

Plantation ; vérifier la reprise ; remplacer les plants ; vérifier les protections.

Année N+1 :

Laisser pousser ; vérifier la reprise ; remplacer les plants.

Année N+2 :

Coupe de recepage sur les arbustes les plus vigoureux.

Année N+3 :

Retirer les protections et le paillage ; coupe de recepage pour les arbustes plus tardifs ; de formation (si nécessaire).

Année N+5 et suivantes :

Élagage et taille latérale en fin d'hiver.



Valorisation économique

Les arbres et arbustes de la haie produisent du bois qui peut servir comme bois d'œuvre ou de bois de chauffage selon la taille des arbres, la qualité du bois, la dynamique et la gestion du linéaire. Dans un contexte actuel de valorisation du bois, il est intéressant de considérer les haies comme un moyen supplémentaire de satisfaire la demande en bois énergie pour une commune ou des particuliers.

Plantation d'autres linéaires : réfléchir aux continuités écologiques

Une haie bien intégrée dans les trames écologiques est une haie à forte valeur environnementale. Pour permettre la mobilité de la faune sauvage dans le paysage, il est intéressant de reconnecter les haies que l'on souhaite implanter au maillage bocager environnant (*rôle de corridor écologique de la haie*) ou à un espace de naturalité (*réservoir de biodiversité*). Une haie connectée entre deux bosquets, deux plans d'eau, proche d'une jachère environnementale faune sauvage ou à proximité d'autres haies est un corridor d'autant plus efficace pour les espèces qui pourront y trouver refuge. Une haie est également un bon moyen de diversifier les milieux et les paysages (à trois dimensions), notamment dans les grandes plaines agricoles.

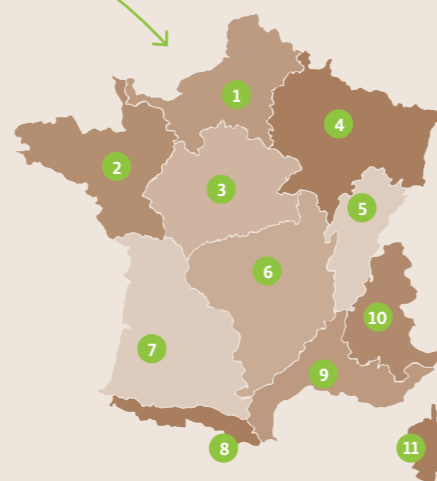
Prendre contact avec la fédération des chasseurs

Le réseau des fédérations des chasseurs, fort de 107 interlocutrices départementales (94 FDC) et régionales (13 FRC), est présent sur tout le territoire national, y compris en Outre-Mer (4 FDC).

Entrez en contact avec votre Fédération Départementale ou Régionale des Chasseurs locale afin de prendre connaissance des projets d'aménagements environnementaux menés sur votre territoire. De nombreux travaux sont menés chaque année et à toute saison.

La plantation

Vous rapprocher d'un expert pour construire votre projet communal pour la haie.



1. Bassin Parisien Nord
2. Massif Armoricaïn
3. Bassin Parisien Sud
4. Zone Nord-Est
5. Bassin Rhône Saône Jura
6. Massif Central
7. Zone Sud-Ouest
8. Pyrénées
9. Zone Méditerranée
10. Alpes
11. Corse

